



Contestation d amende et points

Par BOUVIER06580

Je viens de recevoir a mon domicile une amende de 90 euros et 4 points en moins sur mon permis pour " Circulation à contre sens" dans le village voisin de ma ville daté du 05/11/2021 à 10h17. Sachant que ce jour là, j ai amené mon fils de 3 ans à l'hôpital avec ma voiture à l opposé de ce village pour des examen à 10h00 du matin et nous sommes restés plus d'une heure à l hôpital donc sortie à 11h

Impossible d être au deux endroit

Je me suis munis d un bulletin de sortie de l'hôpital et ausii une trace de paiement par ma banque d un achat que la même ville de l'hôpital (achat effectué en sortant du rdv médical)

Pensez vous que je peux avoir gain de cause si je conteste cette amende

Merci d avance

Par Suisse1291

Il vous faut une attestation de l'hôpital comme quoi, à 10 h 17 vous étiez dans cet hôpital avec heure d'arrivée et heure de départ. Ces heures peuvent être inscrites sur cette attestation. Mais attention, il est possible que 10 h 17 soit l'heure à laquelle la verbalisation, par vidéo surveillance, a été relevé par l'agent assermenté qui se trouvait devant son écran de contrôle, l'infraction ayant pu avooir été commise plus tôt.